



Nouvelle
formule + mate

RÉNOCRYL

D2-I4 MAT



Revêtement semi-épais, mat, aux copolymères acryliques en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2
Conforme à la norme NF T 34-722 et au DTU 42.1 visant la protection des façades en service.
Selon EN 1062-1 : E3 à E5, V2, W2, A0 à A5

DESTINATION

- Décoration des façades : système de classe D2.
- Protection de façades faïencées : système de classe D3.
- Imperméabilité de façades : systèmes de classe I1 à I4.
- Travaux neufs et rénovation.

PROPRIÉTÉS

- Grande polyvalence d'emploi D2 à I4 : systèmes et variétés de supports
- Bonne tenue aux intempéries et aux UV
- Microporeux
- Bon pouvoir garnissant
- Facilité d'application
- Bonne tenue des teintes
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons
- Utilisation en finition D3 inversé

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,49 kg/L.

Extrait sec En poids : 69%.
En volume : 53%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 39 g/L COV.

Présentation Pâte onctueuse.

Aspect du film Poché ou pommelé selon le rouleau et la charge.

Brillant spéculaire < 3 sous 85°, mat.

Rendement 3 à 6 m²/L, par couche selon le système retenu.
(Selon norme NF T 30-073) Les consommations seront sensiblement majorées sur supports à reliefs ou très absorbants.

Temps de séchage (à 23°C et 50% H.R.)
Sec : 3 à 4 heures
Recouvrable : 8 à 12 heures
(Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures.)

Conditionnement 5L, 15L.

TEINTES

Blanc calibré et teintes du nuancier **CROMOLOGY FACADE** réalisables à partir du blanc calibré et des bases Ma et Ta.



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides.



CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

Matériel d'application Rouleau ravalement méché, rouleau méché façade, rouleau alimenté.

Dilution Prêt à l'emploi sauf en sous-couche de système décoratif (D2, D3) : dilution à 10% en volume à l'eau

Nettoyage des outils Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau.

Préparation Brasser le produit avant sa mise en œuvre.

Conditions d'application Conformes aux DTU 59.1 (systèmes décoratifs D2, D3) et 42.1 (systèmes d'imperméabilité I1 à I4)
Produit compatible avec l'Additif Hiver.

Supports Etat et qualité conformes au DTU 59.1 et 42.1 en fonction du système choisi

Pour systèmes D2 et D3 :

- Supports à base de liants hydrauliques et maçonneries (sauf soubassements)
- Anciens revêtements de peinture adhérents
- Autres supports, ITE, nous consulter et voir notre cahier des charges

Pour systèmes d'imperméabilité (I1 à I4) :

- Béton brut de granulats courants ou légers
- Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques
- Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques
- Anciens revêtements organiques après étude préalable
- Supports non visés par le DTU 42.1 - Technique non courante telle que bloc en béton cellulaire, etc. - Nous consulter

Incompatibilités connues :

- Plâtres et dérivés en direct
- Bois et dérivés
- Mastics en direct (risques de migration et décoloration)
- Métaux

Préparation des supports Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 ou 42.1 en fonction du système choisi, auquel s'ajoutent des préparations particulières :

- Traitement anticryptogamique éventuel avec FACADE NET CS
- Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732
- Ragréage éventuel du support avec ENDUIT DE RAGREAGE FACADE CS
-

Précautions d'emploi

- Pour les fixateurs, il sera préférable de réaliser, sur chantier, une teinte proche de la teinte de finition en RÉNOCRYL, dans la limite de 5% de colorant
- Pour les teintes contrastées (entre support et finition) ou à relief, système en 2 couches de ce produit au minimum
- Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens
- Pour les couleurs foncées teintées avec la technologie « Open Colors » obligation d'appliquer sur une couche blanche : soit une impression blanche soit une couche de RÉNOCRYL en blanc suivant les supports

SYSTÈMES D'APPLICATION

Systèmes d'application Décoratifs :

Supports	Supports non revêtus et anciens fonds à rénover (CF DTU 59-1)	Anciens fonds bien adhérents
Fixateur ou Sous couche	1 couche de fixateur de fond : TOL FIX, ELASTOFIX PIGMENTE, TOL FIXATEUR GCPV* ou TOL FACADE PLIOLITE®** dilué à 5% 0,200 à 0,300 kg/m ²	1 sous couche de RÉNOCRYL dilué à 10% d'eau 0,250 à 0,350 kg/m ²

*Se reporter aux fiches techniques correspondantes

**Si celui-ci doit être teinté, il ne peut l'être qu'en fausse teinte, correspondant à une teinte pastel.

Système	D2	D3	D3 inversé
Finition	1 à 2 couche(s) de RÉNOCRYL pur 0,250kg/m ² au rouleau méché (selon contraste des teintes)	1 à 2 couche(s) de RÉNOCRYL pur 0,500 kg/m ² au rouleau méché façade (selon contraste des teintes)	1 couche TOLL O THERM SILOXANE TALOCHE IF ou TOLL O THERM TALOCHE IF + 1 à 2 couche(s) de RÉNOCRYL pur 0,500 kg/m ² au rouleau méché façade (selon contraste des teintes)
GRAMMAGE THEOR. RÉNOCRYL (200µ < e < 400µ) Hors effet Relief		Conso. > 0,400 kg/m ² sur régulateur Conso. > 0,540 kg/m ² en mono- produit	Conso. > 0,540 kg/m ²
Consommation totale requis (hors fixateur)	0,250 kg/m ² /couche	0,250 + 0,350 ou 0,500 kg/m ²	0,500 kg/m ²

*En teinte, sur enduit hydraulique ou mixte récent, la couche de primaire est imposée, suivie de 2 couches de produit.

Nota sur les Systèmes d'application Décoratifs :

1. L'épaisseur totale définissant un D3 selon les NF T 34-722 & NF EN 1062-1 est de 200 à 400 µ de film sec. Le grammage résultant est toujours à adapter à l'absorption du support, son relief, le contraste entre teintes, et l'esthétique recherchée.
2. Pour des contrastes de teintes marqués entre l'ancien revêtement et le **RÉNOCRYL** rapporté, il sera nécessaire de mettre en œuvre le **RÉNOCRYL** en deux couches, avec ou sans régulateur en sus.
3. Se reporter aux fiches techniques du RPE choisi correspondantes pour les préparations du support et les méthodes d'application.
4. Pour le système D3 inversé, il faudra attendre le séchage complet du RPE avant l'application du **RÉNOCRYL**.

Système d'application Imperméabilité (et entretien d'imper en I1 (cf DTU 42.1)) :

Système	I1**	I2	I3	I4
Fixateur ou Sous couche	1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE suivant les fonds (cf. DTU 42.1)			
Traitement ponctuel des fissures	Rebouchage : ENDUIT DE RAGREAGE FACADE + pontage localisé : NON TISSE FACADE / TOL FLEX INTERMEDIAIRE			Rebouchage : ENDUIT DE RAGREAGE FACADE
Couche intermédiaire		1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m²	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE 0,600 kg/m²	1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m²
				Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais
				1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE 0,400 kg/m² frais sur frais
Finition	2 couches de RÉNOCRYL pur 0,350 kg/m²/couche	1 couche de RÉNOCRYL pur 0,350 kg/m²/couche		
Consommation mini totale requis (hors fixateur)	0,700 kg/m²	0,750 kg/m²	0,950 kg/m²	1,1 kg/m²
Epaisseur mini requise DTU	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

** I1 : Dans le cadre d'une rénovation sur un support déjà peint, avec une peinture compatible ayant fait l'objet d'une étude préalable suivant le DTU 42.1, il est possible dans certaines conditions de réaliser un système I1 en mettant une 1^{ère} couche en **RÉNOCRYL** dilué à 10% d'eau (0,350 kg/m²) suivi d'une 2^{ème} passe de **RÉNOCRYL** pur (0,400 kg/m²) – grammages pour supports lisses.

*Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
chromology

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 130.863.741,00 €
Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex
Tél : 01.41.27.62.00 - tollens.com
RCS Nanterre B 592 028 294



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748